

COMMUNE DE QUELMES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2022.

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Cordier André Maire, en suite de convocation en date du 21/09/2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents : Cordier André, Tassart David, Banquart Thomas, Gazulla José, Braem Maryline, Hembert Carole, Delamaere Bertrand, Luyssaert François, Demol Jean-François, Leroy David, Mesmacque Catherine, Degremont Frédéric

Etaient absents excusés : Decocq Philippe (pouvoir à Leroy David)

Decroix Michaël (pouvoir à Tassart David)

Etaient absents : Dubreucq Jacques-Antoine

Est nommé(e) secrétaire : Leroy David

Questions à ajouter éventuellement à l'ordre du jour :

Délib 29/2022 « réforme des règles de publicité » (reprendre en totalité la délib)

ADOPTÉ

1°) Adoption du CR de la réunion du 28 Sept 2022

ADOPTÉ à l'UNANIMITE

2°) Illuminations de Fin d'Année ?

La question se pose de savoir si compte tenu du coût de l'énergie électrique et des risques de surconsommation liés à la crise énergétique de cette fin d'année 2022, le conseil envisage ou non de mettre en place les illuminations de Noël.

Pour rappel il était convenu de décorer les entrées et sorties de chaque rue plus une déco intermédiaire ce qui représenterait ~ 15 points lumineux.

La société BLOT Electricité envisage l'installation des points de raccordement sur l'EP, la semaine 46 soit du 12 au 18 Nov. La commande ayant été passée le 16 Mai 2022 pour un montant TTC de 5316.67.

Le conseil propose de ;

- Mettre en place les illuminations comme prévu ?
- De prévoir la mise en service dès les raccordements réalisés
- De les arrêter au 31 Déc 22 (puisque une augmentation du coût de l'électricité est prévue au 1^{er} Janvier 23),

Les illuminations fonctionneraient donc dès l'allumage de l'éclairage public (régulation par l'horloge astronomique) jusque 22h (extinction programmée) puis le matin de 6h30 à l'extinction prise en compte par l'horloge astronomique.

3°) Proposition de réduction des temps d'Eclairage Public,

Par Arrêté du 5 Juin 2017, notre EP fonctionne de la façon suivante ;

« Période d'été », (du 1^{er} Mai au 15 Sept)extinction totale

« Période Hivernale », (du 16 Sept au 30 Avril)

Allumage de l'EP avec coupure de 23h à 4h30.

Toujours dans le contexte de la crise énergétique actuelle, (coût et risque de pénurie) il est proposé au conseil de statuer sur la modification des temps d'éclairage notamment en période dite hivernale ce qui d'ailleurs serait cohérent avec la mise en place des illuminations de Noël puisque ces dernières seront raccordées sur l'EP.

« Il est proposé, pour la période hivernale, que les coupures nocturnes soient programmées de 21h30 à 6h30 ».

Le conseil à l'unanimité propose l'extinction de 22h à 6h30

Rappel des consommations en KWh et en Euros

- 2020 : 4903 Kw pour un montant de 1377.28 € TTC
- 2021 : 4725 Kw pour un montant de 1603.63 € TTC
- 2022 : (Manque les factures de Sept et Nov) 3923 Kw pour 815.68 € TTC

Pour 2023 avec un coût envisagé de 1000 €/Még W (voir 1500 €), nous passerions à 4900.00 €, soit 200 % d'augmentation.

4°) Présentation du projet de liaison douce « Zudausques / Lumbres.

- Projet CCPL
- Itinéraire, (voir mail du 9 Nov de la CCPL)
- Nature,
- Information des riverains (exploitants agricoles)

Suite à la présentation de ce projet, le conseil a quelques difficultés à comprendre que les chemins repris soient stabilisés en béton alors qu'il est question à l'échelon national de limiter au maximum les zones imperméables. De plus, le petit chemin face à la place du village sera totalement dénaturé.

Le conseil demande à réfléchir davantage sur ce projet puis d'en reparler.

Mr le Maire propose d'inviter les services de la CCPL pour qu'une présentation plus technique soit faite.

5°) Boisement au 4 grains.

- Communication
- Organisation

Les Pépinières de la Cluse qui doit nous fournir la totalité des plans présente en ce moment des difficultés pour notre préparation et demande à reporter la livraison en Janvier 23.

La période proposée étant toujours favorable aux plantations d'arbres en racines nues, le conseil accepte ce report. La préparation des journées du chantier participatif sera donc revue ultérieurement vraisemblablement vers la mi- Déc ou début Janvier.

Contact sera cependant repris avec Mr MAJOT du PNRCMO afin de travailler en amont sur le tracé des plantations.

Il y aura également lieu de revoir l'accès à la parcelle concerné puisqu'actuellement nous ne pouvons passer que par une propriété privée qui longe le chemin initial totalement envahi par la végétation.

6°) Projet construction Ecole,

Présentations

- Retour de l'architecte de l'Agence d'Urbanisme (en date du 26/10)
- Retour de la réunion avec l'Inspectrice de l'Académie (en date du 21/10)
- Planning prévisionnel (Modification).

Compte tenu du coût total du projet, quelques conseillers sont toujours persuadés que nous devrions nous diriger vers une construction du type modulaire ce qui reviendrait beaucoup moins chère à la collectivité.

Mr le Maire précise que le conseil devra prendre une décision pour fin Nov. 22, (construction du type traditionnelle ou du type modulaire ??) car quelque soit la solution retenue, le marché permettant de retenir l'assistance à maîtrise d'ouvrage devra être lancé au cours du mois de Janvier 23.

7°) Repas des Aînés 2023,

- Date retenue lors du dernier conseil, 25 Mars 2023
- Lieu ????

Le conseil à l'unanimité propose pour l'année 2023 de tester la nouvelle formule « Repas des Aînés dans un restaurant » ou toutes les prestations sont comprises pour une diminution du montant des dépenses. Voir si la convivialité sera au R de V ?

Le devis proposé pour le bus est limité à 63 places ce qui obligera certainement quelques aînés et le conseil municipal à avoir recours au covoiturage avec leur véhicule personnel.

8°) Vœux 2023,

- Date, (proposition pour le Dimanche 8 Janvier)
- Formule

Le conseil retient la date du 8 Janvier 23 à 11h avec une formule inchangée par rapport aux années précédentes.

9°) Réseau de Chaleur,

- Retour suite à la réunion avec le prestataire de service « Energie Citoyenne) du 15 Oct 22.

Une augmentation à prévoir de 6.6 %

L'abonnement reste inchangé.

Actuellement le Kw HT nous coute 0.06785 €, nous passerions à 0.07232 €.

10°) Marché de l'Avent,

- Le Dimanche 4 Déc
 - Communication
 - Organisation

QUESTION :

11°) Signalisation routière,

Une conseillère demande s'il serait possible d'envisager la mise en place d'une balise ou d'un stop à la sortie du chemin rural Quelmes/Val de Lumbres, sortie utilisée par les engins qui viennent de l'unité de méthanisation. La plupart du temps les usagers de la départementale 207 ne savent pas s'ils doivent ou non laisser la priorité.

Conseil sera demandé au service du département (MDADT)